

DELIBERATION N° 2024031

Convention Bout'chou pour le Multi Accueil

L'an deux mil vingt-quatre et le dix décembre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	12

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE- DAMIDAUX - GIOIRIA;
MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET –PACCOUD;

Excusés : Mme PASQUET et M. MAITRE

Date de la convocation

03 Décembre 2024

Secrétaire de séance : Mme BOUCHET Pascale

POLE PETITE ENFANCE – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ENFANCE ET JEUNESSE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal de la nécessité de prendre un avenant à la convention qui lie les communes de St Denis les Bourg - Buellas et Montcet avec la CAF de l'Ain pour l'aide à la gestion financière du pôle multi accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de prendre un avenant à la convention enfance et jeunesse en partenariat avec St Denis les Bourg – Buellas et Montcet jusqu'au 31 décembre 2027.

AUTORISE M. le Maire à passer et signer l'avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Franck TARPIN

